

Agence régionale de santé Direction de la Santé Publique

Vesoul, le 13 janvier 2020.

## Pour affichage et diffusion

## MAUVAISE QUALITE DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC Information des usagers

Commune de LA BRUYERE (réseau Les Piquards)

Les eaux du réseau ont été reconnues impropres à la consommation par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

En effet, les analyses du contrôle sanitaire révèlent un taux de chlore excessif.

C'est pourquoi, il est nécessaire de prendre les précautions suivantes, en attendant les résultats des prochaines analyses réalisées par l'ARS :

- Pour la boisson, la glace et les glaçons, le lavage des dents, la préparation des aliments et le lavage des légumes crus, il ne devra être utilisé que des eaux embouteillées (qu'il convient d'utiliser rapidement après ouverture).
- Pour les autres usages (toilette corporelle, linge, vaisselle, WC, lavage des sols), l'eau du robinet pourra être utilisée.
- ➤ En cas de doute pour l'abreuvage des animaux domestiques ou d'élevage, le vétérinaire habituel est seul compétent pour déterminer d'éventuelles restrictions d'usage.

J'attire votre attention sur le risque qu'il y aurait à utiliser une eau de source, de fontaine ou de puits non contrôlée, dont la pollution pourrait être beaucoup plus grave que celle du réseau public.

La collectivité surveille attentivement l'évolution de la situation et étudie les moyens à mettre en œuvre pour restaurer la qualité de l'eau.

Elle vous tiendra informés de l'évolution de cette affaire et, en particulier, elle vous signalera le retour à une situation normale, c'est-à-dire sans risque pour la santé.

Pour le Directeur général, L'ingénieur d'études sanitaires de l'Unité Territoriale Santé Environnement

Xavière CORNEBOIS